

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES DE GUIDAGE (F.C.G)

Arrêté du 2 mai 2011.

Objectif

Perfectionner sa conduite d'un véhicule de guidage, améliorer ses pratiques et actualiser ses connaissances en matière de réglementations et règles applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport.

Public

Conducteur exerçant une activité de conducteur de véhicule de guidage, être titulaire du permis de conduire des catégories A et B en cours de validité, libéré du délai probatoire prévu à l'article L. 223-1 du code de la route, de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) », justifier de la régularité de sa situation au regard de la formation initiale de véhicule de guidage (FIG).

Pédagogie et Moyens matériels :

- Enseignement théorique
- Enseignement pratique
- Véhicules : motocyclettes de 34 CV, voitures pilotes ;
- Autres moyens : aires de manœuvres, plateau maniabilité, salle de cours équipées ;
- Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : "feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur".

Programme

7 Heures /1 Jour

Thèmes	Intitulés	Durée
	Accueil et Présentation de la formation	0h30
1	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement en sécurité d'un convoi avec pratique de la conduite individuelle - Les fondamentaux de la sécurité - Les liaisons radios 	03h00
2	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation applicable au transport exceptionnel - Les caractéristiques techniques et réglementaires - Le code de la route spécifique au transport exceptionnel - La réglementation sociale 	01h00
3	<ul style="list-style-type: none"> • Le respect de l'itinéraire prescrit - La préparation des moyens - L'itinéraire - La stratégie de déplacement - Les contrôles et sanctions 	01h00
4	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion du risque accidentel - La forme physique du guideur en situation de conduite - La sécurité routière - Les forces qui s'appliquent aux masses en mouvement - Le comportement en situation d'urgence 	01h00
	Evaluation des acquis et synthèse du stage Evaluation des acquis : test final d'auto-évaluation.	0h30
	Durée totale du stage	07 h

Validation

Livret de formation et Attestation F.C.G. valable 5 ans.

Tarif : A partir de 200€ H.T, selon site de formation (Nous consulter)